



EDITORIAL



Dans le Journal officiel du 24 avril 1923, à la rubrique « Déclaration d'Associations », paraissait l'annonce suivante :

*3 avril 1923. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS DE MUTILÉS, RÉFORMÉS,
ANCIENS COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE,
LEURS VEUVES, ORPHELINS ET ASCENDANTS.
But : défense des intérêts des victimes de la guerre.
Siège : 6 Rue Denfert-Rochereau, Toulon (Var).*

C'était l'acte de naissance officiel de celle qui est devenue l'Union fédérale des Associations de combattants et victimes de guerre du Var.

2023 est donc l'année du centenaire de la création de notre fédération départementale. Cette date marquante doit nous inciter à regarder en arrière pour mesurer le chemin parcouru.

En 1923, dans notre département, comme un peu partout en France, nombre de villes et de villages avaient déjà vu naître des associations regroupant essentiellement des mutilés, réformés, combattants, veuves et orphelins, et plus généralement, les victimes reconnues de la guerre qui venait de prendre fin. Il convenait donc de les regrouper afin qu'elles parlent d'une même voix pour la défense du droit à réparation qui venait d'être institué par la loi du 31 mars 1919.

Pendant cent ans, les générations successives de combattants ont œuvré à assurer la pérennité de ce dispositif, à en gommer les imperfections, à en combler les lacunes et à proposer les évolutions qui leur paraissaient fondées.

Si l'entreprise pouvait, à ses débuts paraître délicate et ardue, elle fut, au cours des décennies qui suivirent, tout aussi laborieuse et complexe. Nos prédécesseurs eurent à faire face à l'incompréhension des uns, à la duplicité des autres et trop souvent à l'indifférence du plus grand nombre.

Pourtant, l'enthousiasme initial ne se démentit jamais, et même si les différentes générations du feu n'avaient pas toujours les mêmes préoccupations ni les mêmes besoins, c'est bien avec la même volonté de voir aboutir la charte de leur revendications qu'elles travaillèrent à l'aboutissement de leurs légitimes requêtes.

Qu'en est-il aujourd'hui, alors qu'un siècle entier s'est écoulé depuis la naissance de notre fédération ?

S'il convient de saluer à leur juste valeur toutes les avancées enregistrées au cours des cent ans écoulés, nous restons convaincus de l'impérieuse obligation à veiller au maintien du droit à réparation et à défendre les institutions qui en sont les garantes.

Mais nous sommes également intimement persuadés que la nation se doit d'améliorer encore le sort des plus démunis de nos camarades. Nous estimons que la pleine égalité entre les combattants n'est hélas pas encore atteinte car il nous est toujours aussi intolérable de constater que les plus aisés d'entre nous ont accès à un droit dont les plus indigents ne peuvent bénéficier du seul fait qu'ils ne sont pas assujettis à l'impôt.

L'équité la plus élémentaire voudrait que cette différence de traitement soit gommée par un complément de revenu inscrit dans la loi au profit des combattants les moins nantis ainsi qu'à leur conjoint survivant.

Nous y travaillons chaque jour, et nous continuerons à y travailler toujours, avec la même indéfectible volonté et dans le même esprit d'empathie qui animait nos prédécesseurs voilà désormais plus d'un siècle.

Michel BLATY

FIGANIERES

Cérémonie du 11 Novembre



Un 11 Novembre avec une météo de 8 Mai. C'est ce qu'ont pu ressentir les nombreux participants venus assister à la commémoration du 104^e anniversaire de l'armistice de 1918. Une cérémonie toujours bien orchestrée par l'Association des Anciens combattants et son président Thierry BERTUCAT. Beaucoup de monde donc et de nombreux enfants venus chanter La Marseillaise. C'est d'ailleurs un élève de 3^e du Collège Jean CAVAILLES, Ezio, qui a été choisi pour porter le drapeau dans les rues du village et devant le monument aux morts. Ce sont encore deux enfants de l'école élémentaire qui ont lu les noms des Figaniérois Morts pour la France. « Un travail de mémoire particulièrement important », s'est félicité Thierry BERTUCAT.

En l'absence de Bernard CHILINI, toujours empêché pour raison de santé, c'est sa première adjointe, Marie MAUREL, qui a lu son discours : « Cette guerre a engendré plus de destructions que toutes les autres. Notre village qui comptait 491 habitants à l'époque, a payé, comme bon nombre d'autres, un lourd tribut, avec 20 de ses enfants tués ». Le maire a également tenu à saluer la présence des élèves des écoles qui « sont tous des enfants de Figanières », ajoutant : « Je suis patriote et j'aime mon pays. Cela ne veut pas dire haïr les autres. C'est tout le contraire du nationalisme. L'amour est toujours plus fort que la haine ! ».

C'est Alain LAUMONT, conseiller municipal et membre de l'Association qui a lu le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, qui ont également évoqué la jeunesse : « Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu. Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit ».

Une nouveauté cette année : ce sont deux habitants du village, Marie et Teddy, qui ont assuré les différentes sonneries à la trompette. Bravo à eux ! ▲



Cérémonie du 5 décembre



La cérémonie vespérale en hommage aux « Morts pour la France en AFN » qui s'est pourtant déroulée sous d'excellentes conditions météo n'a, comme c'est hélas devenu habituel, rassemblée qu'un nombre restreint d'anciens combattants accompagnés d'élus municipaux représentant M. le maire, empêché.

Elle se déroula dans le strict respect du protocole et dans le plus respectueux recueillement.

La cérémonie terminée, les participants se retrouvèrent autour d'un réconfortant vin chaud proposé par l'association des anciens combattants. ▲

Vœux du président

Le 12 janvier dernier, reprenant une habitude perdue pendant la pandémie, le président des anciens combattants entouré de son conseil adressait ses vœux aux adhérents au cours d'une sympathique réunion dans la salle « Petit prince » du Pôle Saint-Exupéry.

Avant de partager la galette des rois, les anciens combattants accueillèrent M. Édouard FRIEDLER, maire du Beausset, qui était pour l'occasion accompagné des conseillers municipaux, Mme Rachida AMAR, Correspondant défense et M. Fabien BAUDINO.

C'est donc après les habituelles prises de parole que tous les participants purent échanger en dégustant la traditionnelle pâtisserie accompagnée de la non moins traditionnelle boisson pétillante à base de pomme. ▲



Nécrologie

C'est avec la plus profonde tristesse que nous avons vu partir un nombre toujours trop important de nos camarades. En ces circonstances funestes, nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances.



Armand GUCCIARDO

Ancien combattant d'AFN, Armand est décédé le 16 novembre dernier, mais nous n'avons appris sa disparition que trop tard pour lui rendre l'hommage qui lui était dû. Il aurait eu 90 ans en janvier dernier.



Claudine RELIAUD

Le 27 janvier, c'est Claudine, l'épouse de notre ami Yvon RELIAUD qui nous quittait. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons pu soutenir Yvon et sa famille lors des émouvante obsèques de Claudine.



Jacques LE FRANÇOIS

Jacques, ancien combattant d'AFN, s'en est allé le 28 janvier à l'âge de 91 ans. Jacques avait vécu une carrière particulièrement exaltante dans le milieu du cinéma où il exerça le métier d'ingénieur du son. Lors de ses obsèques, nous fûmes nombreux à rester pantois devant les photos de Jacques en compagnie de personnages comme Lino VENTURA, Louis de FUNES et tant d'autres acteurs aujourd'hui pour la plupart disparus. ▲



IDENTIFICATION

Marine



Identification

Tout militaire connaît l'importance qu'il y a à pouvoir reconnaître le matériel (véhicules, armes, bâtiments ou aéronefs etc...), tant ami qu'ennemi, qu'il lui est donné de rencontrer en opération.

Pour parfaire cette connaissance, il a été depuis longtemps organisé dans les armées des séances d'identifications destinées à parfaire la connaissance de ces données.

Nous vous proposons de vérifier que vous n'avez pas tout oublié de cet enseignement. Bien sûr, nous tacherons de vous proposer des « énigmes » sortant un peu de l'ordinaire, et vous devrez attendre la parution du prochain numéro de la Revue pour avoir la réponse (si nécessaire). ▲

Réponse à l'énigme précédente

La photo représente une baïonnette allemande M1884/98 III utilisée aux cours de la 2^e Guerre mondiale. Ce spécimen a été fabriqué par F. W.HOLLER.

En parallèle de l'évolution du fusil Mauser K98, les Allemands développent plusieurs versions de la même baïonnette dont le premier modèle date de janvier 1884 et correspond à l'appellation M1874/84. Il s'agit alors de l'une des premières baïonnettes de l'histoire à être doté d'une garde : elle peut alors également servir comme couteau de combat.

Avec l'introduction du fusil K98 k, les Allemands développent une nouvelle baïonnette dont les premiers exemplaires sont disponibles en 1934. La production s'intensifie en 1936 et elle est en dotation auprès de tous les soldats de la Wehrmacht et de la Waffen SS. Elle porte l'appellation M1884/98 III étant donné qu'il s'agit de la troisième évolution de cette arme blanche.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Longueur totale : 385 mm ; longueur de la lame : 252 mm (10 pouces) ; longueur de la garde : 133 mm (5.25 pouces)

La baïonnette pour Mauser K98 k est livrée avec un fourreau pouvant être accroché au ceinturon.

(Commentaires issus du site « dday-overlord.com ») ▲

Assemblée générale



Christian HUC, Yves PICHARD, Éric VILLARS, Alain PACCALET, le maire Yves PALMIERI, Jean-Luc GAIGNEPAIN, Stéphane DESVAL, l'élue Sandrine ASTIER-BOUCHET, Éric DUBOSC, Didier SOULE et Michel BLATY

Au revoir M. le Président

Après avoir observé une minute de silence en hommage à leurs camarades disparus en 2022, le président sortant, Jean-Luc GAIGNEPAIN a lu un rapide bilan des activités qu'il a menées pendant ses trois années de présidence (gestion de la période de pandémie, organisation d'un collectif des associations patriotiques farlédaises, collaboration avec le collège André-Malraux et la professeure d'histoire Sophie MEYNARD, 1^{er} salon de l'Antiquité militaire et du loisir Historique, etc.) lors de l'assemblée générale de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre (UFACVG), dimanche, dans la salle des fêtes. Après avoir obtenu les votes d'approbation nécessaires, il a fait approuver par les adhérents présents la composition du nouveau bureau (le trésorier Éric VILLARS ne renouvelant pas son mandat).

Une nouvelle présidence et deux anniversaires

Le nouveau président Stéphane DESVAL a pris la parole pour présenter les projets de sa nouvelle équipe : « Je vais continuer ce qu'a impulsé l'ancien président avec le collègue André-Malraux et nous allons organiser le 2^e salon « militaria » le dimanche 22 octobre 2023 et participer à l'organisation pour l'inauguration du futur parking Claude LEPINE (ndlr : ancien président de la section de 2010 à 2020). Mais nous avons surtout à cœur l'organisation des festivités autour de deux anniversaires. Celui de la section farlédaise de l'UFACVG, avant les vacances d'été, pour les 50 ans de l'association et celui lié au 80^e anniversaire de la libération de la Provence en 44 et de la Farlède, le 21 août 2024 ».

L'AG s'est clôturée par une intervention du président départemental, Michel BLATY, de l'élue aux associations, Sandrine ASTIER-BOUCHET et du maire de la commune, Yves PALMIERI.

Merci aux porte-drapeaux

Encore un grand merci aux fidèles porte-drapeaux toujours présents lors des cérémonies : Antoine MORALES, Pierre ROMAIN, Jean-Pierre STRZELEC, Alain PACCALET, Yves PICHARD et Claude GRIVELET.

Composition du nouveau bureau 2023

- ▶ Président : Stéphane DESVAL
- ▶ Président d'honneur : Yves PALMIERI
- ▶ Vice-président honoraire : Bernard HAUUVUY
- ▶ Vice-présidents : Christian HUC et Éric DUBOSC
- ▶ Secrétaire général : Alain PACCALET
- ▶ Secrétaire adjoint : Jean-Luc GAIGNEPAIN
- ▶ Trésorier : Éric DUBOSC
- ▶ Trésorier adjoint : Didier SOULE
- ▶ Responsable des festivités : Didier SOULE
- ▶ Accesseurs : Jean-Pierre STRZELEC et Yves PICHARD ▲

Un 2^e salon des antiquités militaires et du loisir historique validé



L'ancien président de la section farlédaise, Jean-Luc GAIGNEPAIN, le maire de la commune, Yves PALMIERI et deux adjoints : Sandrine ASTIER-BOUCHET et Jean-Louis VEBER



Alain PACCALET, Jean-Pierre STRZELEC et Yves PICHARD avant l'arrivée des visiteurs

La section farlédaise de l'UFACVG a réussi avec brio l'organisation de son 1^{er} salon de l'antiquité militaire et du loisir historique, dans la salle des fêtes de La Farlède, toute la journée du dimanche 23 octobre 2022. L'objectif de cette 1^{ère} édition était de récolter des fonds pour préparer des interventions en classe, promouvoir l'esprit civique et à participer à trois voyages éducatifs et culturels sur des lieux de mémoire (musée de la Marine, musée du Débarquement au Faron et plateau de Signes). La somme de cent euros par voyage (soit 300 €) sera remise très prochainement à la direction du collège André-Malraux pour compléter le plan de financement des voyages scolaires.

L'approbation pour un deuxième salon organisé le dimanche 22 octobre 2023, à La Farlède a été validée par le nouveau bureau. ▲

